



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.9/1997/L.2
26 février 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA POPULATION ET
DU DÉVELOPPEMENT
Trentième session
24-28 février 1997
Point 7 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX DE
SA TRENTIÈME SESSION

Projet de rapport

Vice-Président et Rapporteur : Mme Raj Abdul Karim (Malaisie)

INTRODUCTION

1. La Commission de la population et du développement a tenu sa trentième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 24 au 28 février 1997.

Chapitre premier

QUESTIONS APPELANT UNE DÉCISION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
OU PORTÉES À SON ATTENTION

(À compléter)

Chapitre II

DÉBAT GÉNÉRAL SUR L'EXPÉRIENCE DES PAYS EN MATIÈRE DE POPULATION

2. De sa 3e à sa 5e séance, les 25 et 26 février 1997, la Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 3 de son ordre du jour intitulé "Débat général sur l'expérience des pays en matière de population".

3. À la 3e séance, le 25 février, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration.

4. À la même séance, les représentants de l'Indonésie, de l'Algérie, de Malte, de la Chine, des Philippines, de la Tunisie, du Mexique, de l'Inde, de la Fédération de Russie, de Singapour, de la Turquie, des États-Unis d'Amérique, du Panama, d'El Salvador et de la République de Corée ont fait des déclarations.

5. À la 4e séance, le 25 février, les représentants du Bangladesh, de la Malaisie, de l'Égypte, de l'Italie, du Japon, de l'Ukraine, du Pérou et de la Jamaïque ont fait des déclarations, de même que les observateurs de la Pologne et du Saint-Siège.

6. À la 5e séance, le 26 février, les représentants de la République islamique d'Iran et du Lesotho ont fait des déclarations.

Chapitre III

SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT : MIGRATIONS INTERNATIONALES

7. À ses 1re et 2e séances, le 24 février 1997, la Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 4 de son ordre du jour intitulé "Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement : migrations internationales". Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale (1997) : migrations internationales et développement (E/CN.9/1997/2);

b) Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population (E/CN.9/1997/3);

c) Rapport de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous (E/CN.9/1997/4);

d) Rapport du Secrétaire général sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine des migrations internationales (E/CN.9/1997/5);

e) Rapport du Secrétaire général sur l'aide internationale destinée au financement des activités menées dans le domaine de la population (E/CN.9/1997/6).

8. À la 1re séance, le 24 février, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire.

9. À la même séance, des déclarations ont été faites par le Directeur adjoint de la Division de la population, qui a présenté le rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale (1997) : migrations internationales et développement (E/CN.9/1997/2), et par le Directeur de la Division des services techniques et de l'évaluation du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), qui a présenté le rapport du

Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population (E/CN.9/1997/3).

10. À la même séance encore, les représentants de la Turquie, du Pérou, des États-Unis d'Amérique, de la Jamaïque, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Égypte, de la Chine, du Nigéria, de la Turquie et du Japon ont fait des déclarations, de même que l'observateur de la Norvège et le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

11. À la 2e séance, le 24 février, des déclarations ont été faites par le Directeur adjoint de la Division des services techniques et de l'évaluation du FNUAP, qui a présenté le rapport de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous (E/CN.9/1997/4), par le Sous-Directeur de la Division de la population, qui a présenté le rapport du Secrétaire général sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine des migrations internationales (E/CN.9/1997/5), et par le représentant du Service des données, des politiques et des recherches relatives à la population de la Division des services techniques et de l'évaluation du FNUAP, qui a présenté le rapport du Secrétaire général sur l'aide internationale destinée au financement des activités menées dans le domaine de la population (E/CN.9/1997/6).

12. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des Pays-Bas (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), du Canada, du Brésil, du Pérou, de la Fédération de Russie, de l'Ukraine, des États-Unis d'Amérique et de la Jamaïque, ainsi que par le représentant de l'Organisation internationale pour les migrations.

Chapitre IV

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME

13. À ses 5e et 6e séances, le 26 février 1997, la Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 5 de son ordre du jour intitulé "Questions relatives au programme". Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement des travaux effectués en 1996 dans le domaine de la population par le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU (E/CN.9/1997/7);

b) Note du Secrétaire général sur le projet de programme de travail dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 1998-1999 (E/CN.9/1997/8);

c) Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques à l'échelle mondiale (E/CN.9/1997/9);

d) Note du Secrétaire général sur le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 1998-1999: population (Département de l'information

économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU) (E/CN.9/1997/CRP.1).

14. À la 5e séance, le 26 février, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire. Le chef de la Section de la fécondité et de la planification de la famille, le chef de la Section de la mortalité et des migrations, le représentant de la Section des estimations et des projections de la Division de la population et le chef de la Section des politiques en matière de population de la Division de la population ont aussi fait des déclarations.

15. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Allemagne, Inde, Malaisie, Italie, Hongrie, Jamaïque, États-Unis d'Amérique, Nigéria, France, Pays-Bas, Philippines et République arabe syrienne. Le représentant de la Commission économique pour l'Europe a également fait une déclaration.

16. À la 6e séance, le chef de la Section des politiques en matière de population, le Directeur assistant de la Division de la population, le chef du Service des statistiques du commerce international de la Division des statistiques de l'ONU et le Directeur de la Division de la population ont fait des déclarations.

17. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : France, Inde, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Nigéria, Turquie, Jamaïque, Canada, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Pays-Bas, ainsi que par l'observateur de la Norvège.

18. Les représentants de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission économique pour l'Europe, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ont aussi fait des déclarations.

Chapitre V

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TRENTE ET UNIÈME SESSION DE LA COMMISSION

(à compléter)

Chapitre VI

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX DE SA TRENTIÈME SESSION

(à compléter)

Chapitre VII

ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

19. La Commission de la population et du développement a tenu sa trentième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 24 au 28 février 1997. Elle a tenu ___ séances (1re séance à ___).

20. La session a été ouverte par le Directeur de la Division de la population du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques.

21. Le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population et le Directeur de la Division de la population ont fait des déclarations liminaires.

B. Participation

22. Ont participé à la session ___ États membres de la Commission. Y ont également participé des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'un État non membre, de même que des représentants d'institutions spécialisées, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. On trouvera la liste des participants à l'annexe ___ du présent document (annexe à ajouter).

C. Élection du bureau

23. À ses première et deuxième séances, le 24 février 1997, la Commission a élu par acclamation le bureau suivant :

Président : José Gomez de León (Mexique)

Vice-Présidents :
András Klinger (Hongrie)
Jenny Gierveld (Pays-Bas)
Akintobi Kadejo (Nigéria)

Vice-Président et Rapporteur : Raj Abdul Karim (Malaisie)

D. Ordre du jour

24. À la 1re séance, le 24 février, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire contenu dans le document E/CN.9/1997/2. L'ordre du jour est reproduit ci-après :

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Débat général sur l'expérience des pays en matière de population.

4. Suite à donner aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement : migrations internationales.
5. Questions relatives au programme :
 - a) Exécution du programme en 1996;
 - b) Projet de programme de travail pour l'exercice biennal 1998-1999.
6. Ordre du jour provisoire de la trente et unième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission à sa trentième session.

E. Documentation

25. On trouvera à l'annexe ___ du présent rapport (annexe à ajouter), la liste des documents dont la Commission était saisie à sa trentième session.

F. Consultation avec les organisations non gouvernementales

26. Conformément à l'article 76 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, les représentants des organisations non gouvernementales ci-après qui sont dotées du statut consultatif auprès du Conseil ont fait une déclaration dans le cadre de l'examen du point 4 de l'ordre du jour :

Général : Confédération internationale des syndicats libres.

Particulier : Fédération internationale des centres sociaux et communautaires.

Union internationale pour l'étude scientifique de la population.
